

À une séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Courcelles tenue au lieu et à l'heure ordinaire des sessions, lundi le cinquième jour de décembre deux-mille-seize, jour fixé en conformité avec le code municipal en vigueur dans la Province.

Sont présents : M. Mario Quirion, maire, MM. Les conseillers Gino Giroux, Claude Goulet, Hugues Arguin, Francis Bélanger. Mme la conseillère, Diane Rancourt.

Mme Renée Mathieu, dir.gén./sec-trés.

Note : Mm. Mario Quirion et Claude Goulet prennent leur siège à 20h30.

Rés. 16-174

ORDRE DU JOUR

Proposé par : Diane Rancourt Et appuyé par : Francis Bélanger
QUE l'ordre du jour soit approuvé tel que présenté.

ADOPTÉE

Rés. 16-175

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Proposé par : Hugues Arguin Et appuyé par : Diane Rancourt
QUE les procès-verbaux des dernières assemblées soient approuvés tel que présentés.

ADOPTÉE

Rés. 16-176

ADOPTION DES COMPTES

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'approuver les comptes de la Municipalité et d'en autoriser le paiement;

Il est proposé par : Diane Rancourt Et appuyé par : Hugues Arguin
ET RÉSOLU d'approuver la liste des dépenses incompressibles et d'autoriser le paiement des comptes de la Municipalité.

Somme total : 79 014,15\$ plus 13 441,91\$ en salaires pour la période 11.

ADOPTÉE

_____ PÉRIODE DE QUESTIONS _____

Rés. 16-177

APPUI AU PROJET MINI-BOUGEOTTE

Proposé par : Hugues Arguin

Appuyé par : Diane Rancourt

QUE la Municipalité de Courcelles appui le projet Mini-Bougeotte dans son projet de bac rempli d'articles de sport.

QUE la Municipalité s'engage à défrayer une somme maximale de 300\$ sous condition de l'obtention d'un bac sur son territoire.

ADOPTÉE

Rés. 16-178

DON CONSTELLATION 0-5 ANS

Proposé par : Diane Rancourt

Appuyé par : Francis Bélanger

QUE la Municipalité de Courcelles accepte de défrayer le coût des livres pour les 0 À 12 ans à insérer dans les paniers de Noël pour les enfants de Courcelles.

ADOPTÉE

Rés. 16-179

MODIFICATION AU CODE MUNICIPAL : CONVOCATION SÉANCES EXTRAORDINAIRES

ATTENDU QUE le Code municipal du Québec, chapitre C-27.1, article 156, concerne l'avis de convocation des séances extraordinaires du conseil;

ATTENDU QUE les moyens de convocation permis sont restrictifs et astreignants;

ATTENDU QU'il serait souhaitable, afin de faciliter grandement les procédures de convocation, d'ajouter à l'article 156, paragraphe 2, deux autres moyens de convocation, soit par courrier électronique et par un logiciel de partage de fichiers;

Il est proposé par : Francis Bélanger

Et appuyé par : Diane Rancourt

QUE le conseil municipal de Courcelles demande au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) que les deux moyens nommés ci-haut soient approuvés; QUE cette demande soit envoyée à l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ), à la Fédération québécoise des municipalités (FQM), à la MRC du Granit ainsi qu'à toutes les municipalités de son territoire, à des fins d'appui.

ADOPTÉE

Rés. 16-180

DON COURSE À RELAIS : POLYVALENTE BÉLANGER

Proposé par : Diane Rancourt

Appuyé par : Hugues Arguin

QU'une commandite de 100\$ soit accordée à la polyvalente Bélanger pour la course à relais, Grand Défi Pierre Lavoie qui se tiendra en mai 2017.

ADOPTÉE

_____ Il est 20h30 MM. Mario Quirion et Claude Goulet prennent leur siège _____

Rés. 16-181

ENGAGEMENT DE CRÉDITS : VOIRIE & AQUEDUC

Proposé par : Diane Rancourt

Appuyé par : Claude Goulet

QUE soient autorisées une dépense de 3 500\$ pour carburant, de 2 000\$ pour maintenance véhicules et divers et de 400\$ pour grilles pluviales.

ADOPTÉE

Rés. 16-182

PUBLICATION HORAIRE DES SÉANCES

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par : Gino Giroux Et appuyé par : Diane Rancourt

QU'en 2017 les séances ordinaires soient tenues à 20h les dates suivantes :

9 janvier	1 mai	5 septembre	
6 février	5 juin	2 octobre	
6 mars	3 juillet	6 novembre	
3 avril	7 août	4 décembre	20 déc. séance du budget

ADOPTÉE

Rés. 16-183

LOCATION DE TERRE À M. MARIO ROY – LOT 4 910 418

Proposé par : Hugues Arguin

Appuyé par : Francis Bélanger

ET RESOLU À L'UNANIMITÉ

QUE pour l'année 2017 la Municipalité accepte de louer à M. Mario Roy, agriculteur, la terre no de lot 4 910 418 au coût de 1 100\$ conditionnel à ce que soit installée une nouvelle clôture à ses frais le long de l'avenue Industrielle (voir le directeur des travaux publics pour sa localisation).

La location est payable en un seul versement au début de la saison.

ADOPTÉE

Rés. 16-184

HÉBERGEMENT NOUVEAU SITE WEB

Proposé par : Gino Giroux

Appuyé par : Claude Goulet

QUE le nouveau site WEB soit hébergé par Quatorze communication.

ADOPTÉE

Rés. 16-185

VENTE DE PNEUS USAGÉS 22.5

Proposé par : Gino Giroux

Appuyé par : Hugues Arguin

QUE la Municipalité vende ses pneus usagés 22.5 qui ne sont pas acceptés par les cics de rechapage au coût de 40\$ chaque pour particuliers.

ADOPTÉE

AJOURNEMENT DE SÉANCE

Proposé par : Hugues Arguin

Appuyé par : Diane Rancourt

QUE la présente séance soit ajournée au 21 décembre après la séance traitant exclusivement du budget.

ADOPTÉE